

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:441979-2016:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Électricité, chauffage, énergie solaire et nucléaire
2016/S 242-441979**

Avis de marché

Travaux

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer
Hôtel de Roquelaure — 246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
France

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08
France

Adresse internet: <http://www.cre.fr>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08
France

Adresse internet: <http://www.cre.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08
France

Adresse internet: <http://www.cre.fr>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.3) Activité principale

Environnement

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Section II: Objet du marché

II.1) Description

15/12/2016 S242
<http://ted.europa.eu/TED>

- - Marché de travaux - Avis de marché - Procédure ouverte
Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

1 / 4

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation et situées dans les zones non interconnectées.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Travaux

Conception et exécution

Code NUTS

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

L'appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité situées dans les zones non interconnectées qui utilisent les énergies renouvelables au sens de l'article L211-2 du code de l'énergie et dont une partie de la production est auto consommée, et dont la puissance est comprise entre 100 et 500 kW.

En vertu du 1° de l'article L311-12 du code de l'énergie, les candidats retenus désignés par le ministre chargé de l'énergie bénéficient d'un contrat d'achat pour l'électricité produite, conclu selon les dispositions des articles L311-13 et L311-13-1 du code de l'énergie et selon les modalités prévues par le cahier des charges.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

09300000

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

II.1.8) Lots

Division en lots: non

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

II.2.2) Information sur les options

II.2.3) Reconduction

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

La section III est non applicable. Se référer au cahier des charges qui sera disponible sur le site internet de la Commission de régulation de l'énergie (<http://www.cre.fr>) ou envoyé gratuitement sur demande écrite adressée à la CRE (15 rue Pasquier — 75379 Paris Cedex 08 — France).

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

III.1.4) Autres conditions particulières

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

- III.2.2) **Capacité économique et financière**
- III.2.3) **Capacité technique**
- III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**
- III.3) **Conditions propres aux marchés de services**
- III.3.1) **Information relative à la profession**
- III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Section IV: Procédure

- IV.1) **Type de procédure**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Ouverte
- IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**
- IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**
- IV.2) **Critères d'attribution**
- IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif
- IV.2.2) **Enchère électronique**
Une enchère électronique sera effectuée: non
- IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
non
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**
Documents payants: non
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
16.6.2017 - 14:00
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Section VI: Renseignements complémentaires

- VI.1) **Renouvellement**
Il s'agit d'un marché renouvelable: non
- VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- VI.3) **Informations complémentaires**
Toute personne physique ou morale peut participer à cet appel d'offres sous réserve des dispositions de l'article L. 311-10 du code de l'énergie.

L'appel d'offres est établi en application de la section 3 du chapitre 1^{er} du titre 1^{er} du livre III de la partie législative du code de l'énergie, et de la section 2 du chapitre 1^{er} du titre 1^{er} du livre III de la partie réglementaire du code de l'énergie.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

12.12.2016